

	Document	Commission : GENERALE	Référence :	GEN-SAL5
	CONDITIONS DE RESERVATION DE SALLE		Edition du :	26/12/2023
			Délibération	
			Gestionnaire :	ADM- CP

CONTRAT DE LOCATION SALLE BELLEDONNE **(Réservée à usage unique de réunions / salle hors-sac)**

ENTRE LA COMMUNE D ' ALLEMOND,
ET LE PRENEUR :

Nom : Prénom : Tel :
Adresse :
Association :

La commune met à disposition, la salle et les annexes en vue d'organiser la manifestation suivante :

Du à heures , au à heures.

☐ Salle uniquement ☐ Salle + vidéo projecteur

PIECES A FOURNIR, INDISPENSABLES, A LA VALIDATION DU DOSSIER :

Pour tous les demandeurs : cet engagement de réservation dûment signé et daté.

Pour les particuliers :

Chèques à l'ordre du Trésor Public

- ☐ Une copie de l'attestation d'assurance avec mention « extension à fête familiale ».
- ☐ 2 chèques de location = Arrhes : € / Solde :€.
- ☐ Trois chèques de caution :
800 euros pour la salle, 15 euros pour le badge d'accès et 100 euros pour le ménage.

Pour les associations communales et les syndicats :

- ☐ Une copie de l'attestation d'assurance pour l'année en cours
- ☐ Un chèque de caution pour l'année : 15 euros pour le badge d'accès

TARIFS DE LOCATION

	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04
RESIDENTS	40 €	80 €
	Arrhes : 8 € / Solde : 32 €	Arrhes : 16 € / Solde : 64 €
EXTERIEURS	60 €	100 €
	Arrhes : 12 € / Solde : 48 €	Arrhes : 20 € / Solde : 80 €
ASSOCIATIONS COMMUNALES / SYNDICATS	GRATUITE	

CONSULTATION DU PLANNING

Elle se fait en mairie d'Allemond, tel : 04 76 80 70 30

- ☐ Le preneur se déclare d'accord sur les termes du présent contrat après avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Le parrain (pour les extérieurs)
Nom, prénom :
Signature :

ALLEMOND, le.....
Signature du preneur, précédée de la mention :
« Lu et approuvé »